



COMMUNIQUE DE PRESSE

24 mai 2016

Engagement d'un accord de partenariat entre l'Association des Régions de France (ARF) et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF)

Les présidents de l'Association des Régions de France (ARF) et de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), Philippe Richert et Charles-Eric Lemaignen, ont signé, ce mardi 24 mai 2016, un accord de partenariat qui permet un accompagnement de la mise en oeuvre de la loi NOTRe dans les territoires.

Par cet accord, les deux associations entendent favoriser le rapprochement des régions et des communautés sur les thèmes du développement économique, des politiques d'aménagement de l'espace, de planification environnementale (déchets, énergie) et de mobilités d'autre part.

Ces différents domaines de compétences reposeront à titre principal à l'avenir, en vertu de la loi NOTRe, sur les régions et les intercommunalités.

Pour faciliter les collaborations à venir, l'ARF et l'AdCF prévoient notamment d'effectuer un suivi commun du processus d'élaboration des schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises (SRDE-II) et les futurs schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Ce programme de suivi et d'appui méthodologique associera les partenaires intéressés. Il se déclinera à travers des rencontres en région.

Un premier cycle de rencontres régionales associant les présidents d'intercommunalités (communautés et métropoles) et les présidents de Région a d'ores et déjà été engagé sur les questions de développement économique et les SRDE-II.

Les trois premières rencontres se sont tenues en région Bretagne (Pontivy, 15 avril), en Centre Val de Loire (Orléans, 18 avril) et en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon (Labège, 23 mai) en présence des président(e)s de régions. D'autres rencontres de ce cycle « économique » sont d'ores et déjà programmées d'ici l'été en Normandie (Louviers, 9 juin) et en Pays de la Loire (Pays des Mauges, 27 juin) ou en préparation dans les autres régions.

Avec cet accord, le suivi des schémas régionaux permettra des politiques d'aménagement plus adaptées aux territoires. En se rapprochant, les deux associations d'élus locaux ont la volonté de faire de cet accord une première base pour d'autres collaborations à l'avenir.

CONTACTS PRESSE

Sandrine Guirado - AdCF T. 01 55 04 88 13

Assemblée des Communautés de France 22, rue Joubert 75009 Paris T. 01 55 04 89 00 F. 01 55 04 89 01

Natacha HAMANN - ARF

T. 06 51 29 92 19

Association des Régions de France 282, boulevard Saint-germain 75007 Paris